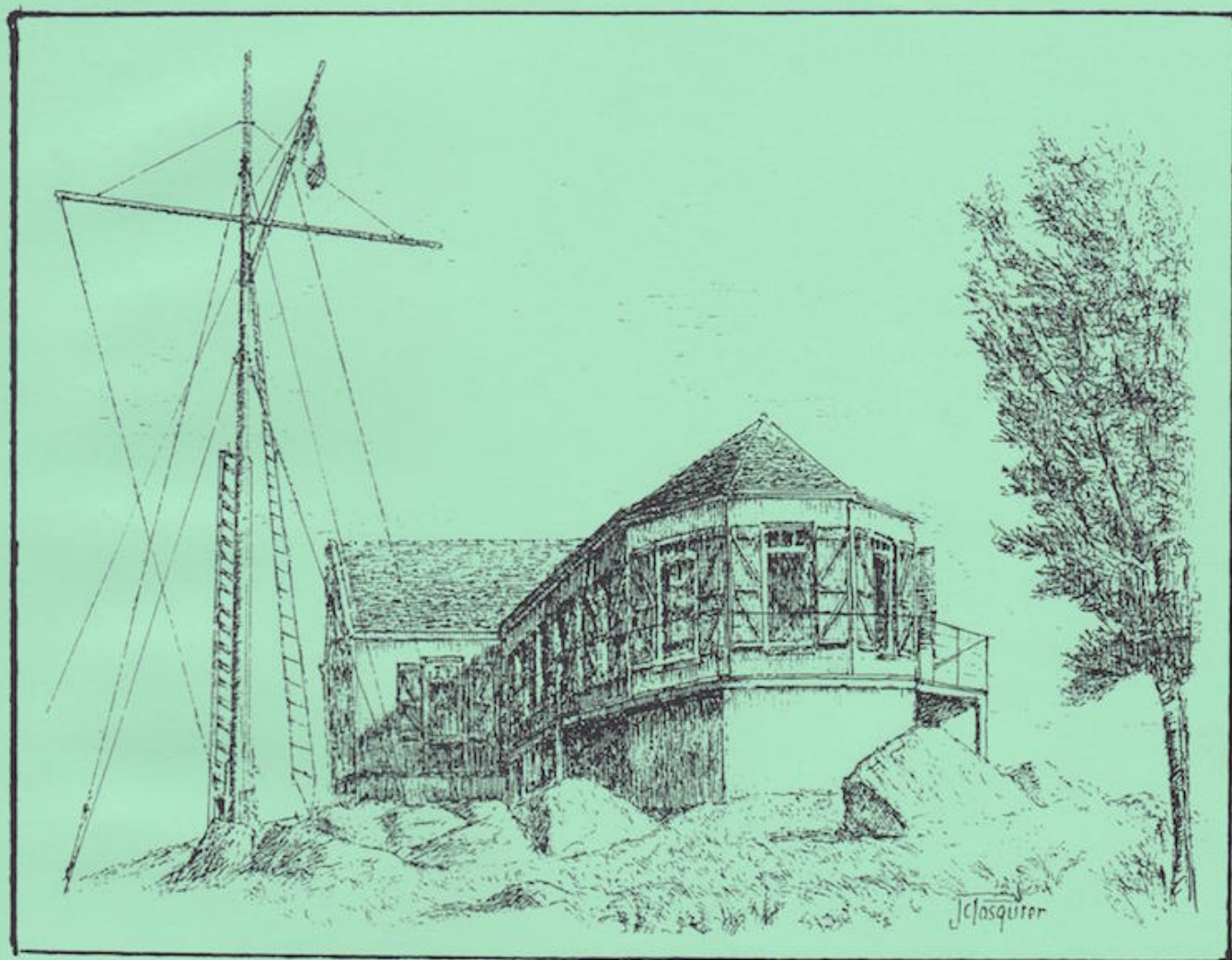


# Les cahiers de Landeda



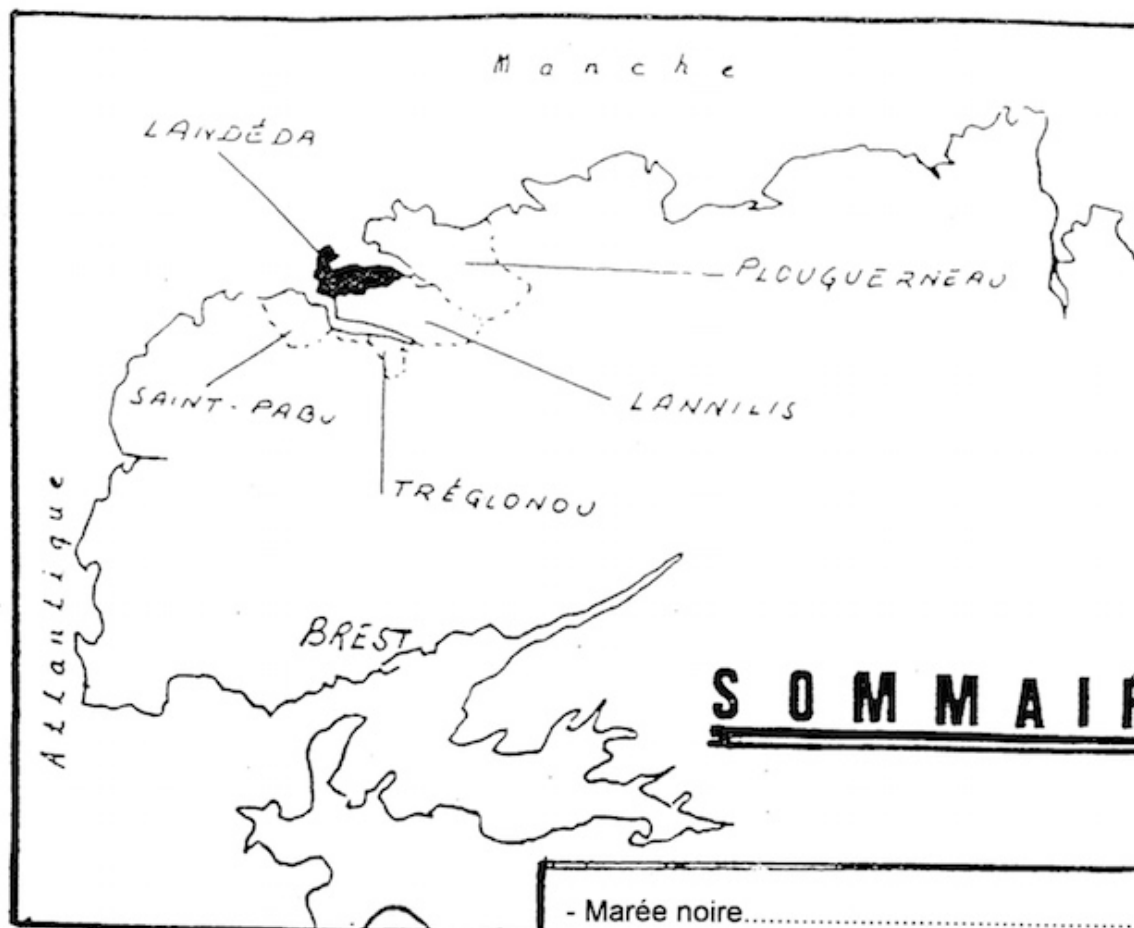
Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

17<sup>e</sup> Année.

N°65

15 F

**MARS 2000**



## S O M M A I R E

les cahiers  
de  
landéda

|  |       |
|--|-------|
| - Marée noire.....                               | p. 3  |
| - Le remorquage de l'Erika.....                  | p. 5  |
| - Aber Wrac'h 2000.....                          | p. 7  |
| - Tempête des tempêtes.....                      | p. 8  |
| - A la S.N.S.M.....                              | p. 9  |
| - Landéda. Bulletin diocésain de 1916.....       | p. 10 |
| - Sur une pierre.....                            | p. 20 |
| - Aménagement du bourg.....                      | p. 21 |
| - L'eau.....                                     | p. 22 |
| - Un homme à la mer.....                         | p. 24 |
| - Le mur de l'Atlantique attaqué par la mer..... | p. 25 |
| Publicité.....                                   | p. 28 |
| + couverture                                     |       |

TOUTE REPRODUCTION (TEXTES, ILLUSTRATIONS) EST  
SOUmise A L'AUTORISATION ECRITE DE L'AMICALE  
CULTURELLE



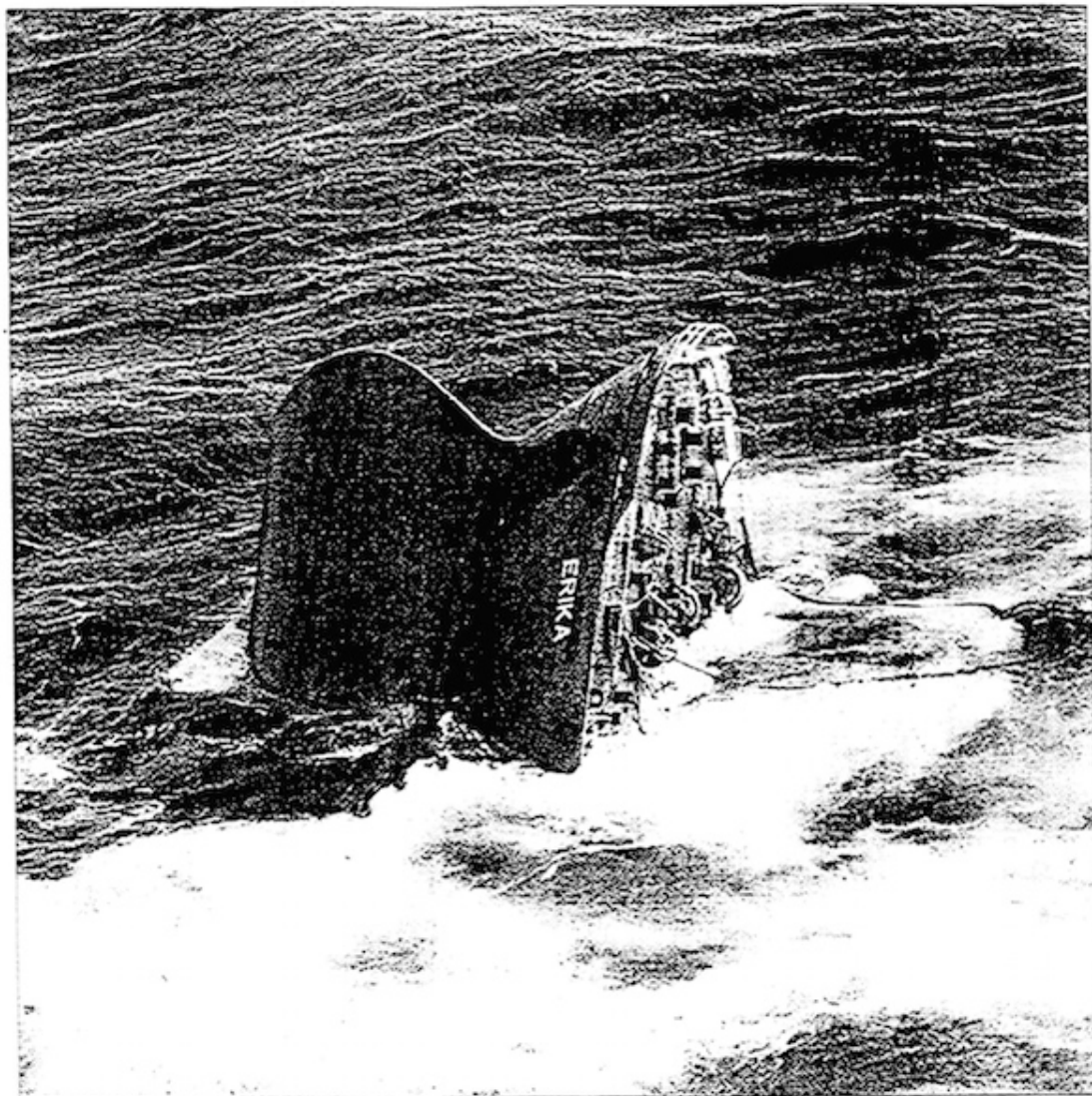
AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA  
Siège : KERAVEL BROUENNOU  
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

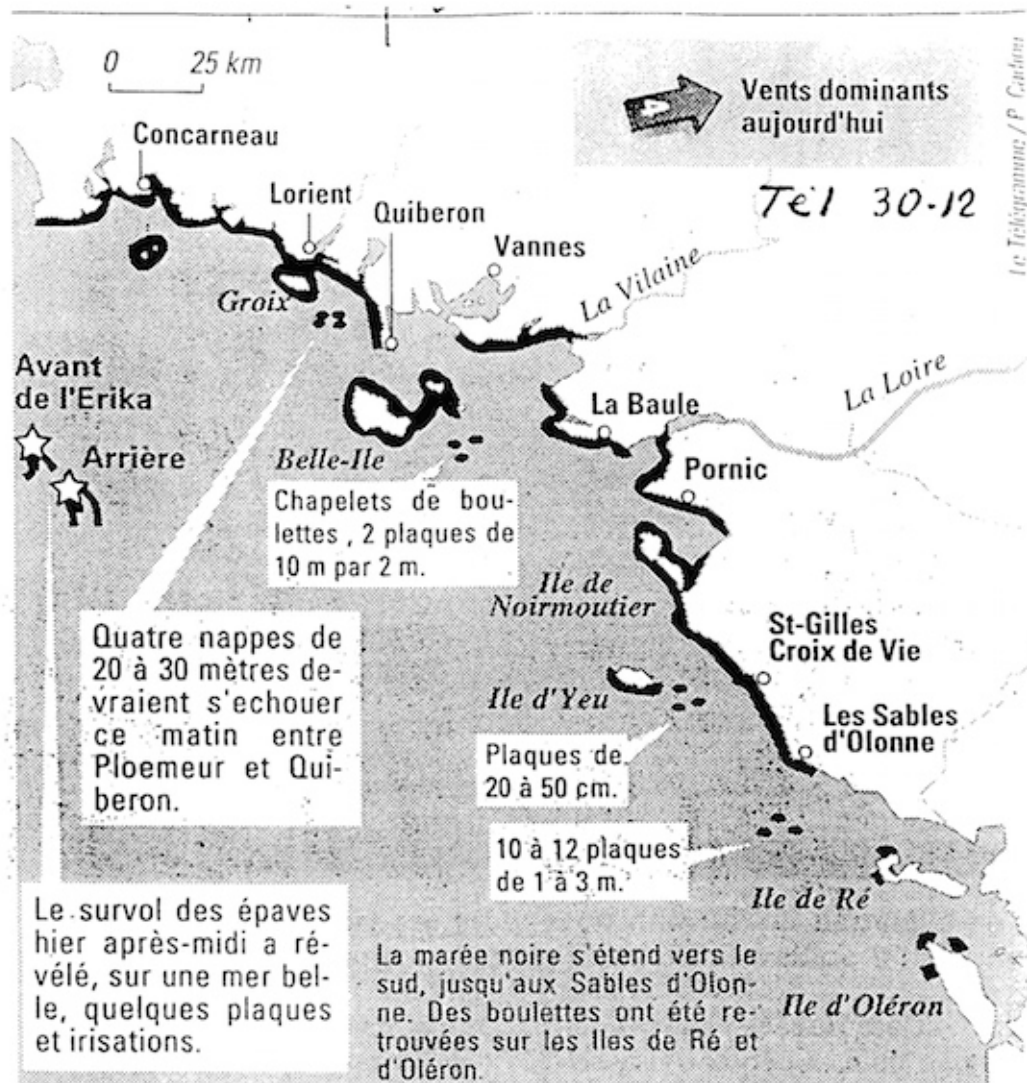
12 décembre 1999

# Marée noire

*« Erika », un pétrolier battant pavillon maltais avec 26 marins indiens à bord, s'est brisé en deux, hier matin à 70 km au sud de Penmarc'h, avec 24.000 m<sup>3</sup> de fioul lourd dans ses soutes. Le préfet maritime de la région Atlantique a déclenché le plan Polmar-mer. Tél: 13-12-99*



Seules quelques sociétés au monde peuvent réaliser le pompage de l'épave. Cette opération prendra des mois et pourrait coûter un milliard de francs.



## ■ Mazout : tout n'est pas encore sur les côtes

# Sur le rail d'Ouessant, les trafics à risque continuent

IL Y A maintenant un mois exactement que l'*Erika* a fait naufrage, mais la navigation entre la Manche et le golfe de Gascogne continue, malgré les conditions météorologiques souvent difficiles de cet hiver, et les services compétents de la marine nationale ne relâchent pas leur vigilance. Selon le Centre opérationnel de surveillance et de sauvetage (Corsen), du 24 décembre 1999 au 10 janvier 2000, 2 489 navires sont passés au large d'Ouessant, sur le rail, dont 690 transportaient des marchandises réputées dangereuses.

Sur ce total, 30 navires ont fait l'objet d'un suivi particulier de la part des autorités maritimes. 29 ont déclaré des avaries, mais, sur 24 bâtiments, les équipages ont pu faire eux-mêmes leurs réparations. 5 ont été déroutés vers Brest pour remettre en état leurs équipements défectueux.

L'*Abeille-Flandres*, le remorqueur de haute mer af-

frété par la marine nationale, a accompli sept interventions, trois navires ont été escortés par le remorqueur, un a été pris en remorque. Sur les sept navires ayant bénéficié d'une assistance, plusieurs battaient pavillon de complaisance (Libéria, Bahamas) et l'un était sous norme (pavillon soudanais).

Ces navires présentaient des défauts, soit au niveau du gouvernail, soit des appareils de propulsion, soit au niveau de l'arrimage de la cargaison ou des cartes de navigation ; quelques navires ont fait l'objet d'un procès-verbal de la part des autorités maritimes pour non-respect des règles de circulation : l'un, qui battait pavillon... maltais, comme l'*Erika*, avait par exemple mouillé au large de l'île de Sein pour faire une réparation, dans des parages particulièrement dangereux.

F. Gr.

# Le remorquage minute par minute

\* \* \*

## Remorqueur "ABEILLE-FLANDRE" (Ouessant) *de notre envoyée spéciale*

Tout est provisoirement rentré dans l'ordre, sur l'*Abeille-Flandre*. Dans la baie du Stiff où le navire est amarré, à Ouessant, le vent a molli, la mer s'est calmée, il pleut doucement. On a déjà préparé le sapin de Noël pour le dîner du réveillon bien que, prévoit le commandant, « *on annonce un vent de force 9 pour Noël. On sera sur le qui-vive. Si on peut dîner, tant mieux, sinon...* ».

En attendant, les membres de l'équipage qui ne sont pas de quart récupèrent, dans les cabines, des minutes de sommeil morcelé. Car ce remorqueur de haute mer, navire mythique dont les marins parlent au féminin, comme s'il s'agissait vraiment d'une abeille, a vécu sans relâche, selon son habitude, des nuits et des jours éprouvants. Hier encore, le vent affichait force 10, avec des creux de 4 à 5 mètres. Parmi les 759 interventions que l'*Abeille-Flandre* a effectuées en vingt ans, aux risques des douze membres d'équipage, l'une d'elle fait seulement un peu plus de bruit : le remorquage du pétrolier *Erika*.

« *Peut-être que ça a été l'une des opérations les plus difficiles...* » C'est Charles Claden qui le dit, le commandant de l'*Abeille-Flandre*, sur laquelle il est entré comme lieutenant, il y a vingt ans. Claden, sous ses faux airs bretons, tout le monde l'appelle Carlos, à cause de son grand-père Carlos Martifeced, ministre républicain espagnol de la Généralité de Catalogne, exilé sous le régime franquiste en Suisse, puis au Maroc. Claden, du coup, est marocain. Il sourit tranquillement en racontant son histoire insolite, et avec le même calme consulte les quatre feuilles du journal de bord, rédigées de son écriture de mouche, sur lesquelles il a consigné, presque minute par minute, chacune des actions menées lors du remorquage de l'*Erika*.

Dimanche 5 décembre, de retour de congé, Carlos embarque pour quarante-cinq nouvelles journées d'alerte ininterrompue. Ce jour-là, l'*Abeille* ramènera à Brest l'*Apollo-Falcon*, en difficulté. Le week-end suivant, celui de l'*Erika*, 400 navires seront passés au large d'Ouessant, dont 84 considérés comme n'étant pas aux normes internationales. « *On savait qu'on allait avoir un gros coup de piaule, raconte le commandant. Le vent tournait, annonçait plus de mer, et il y a toujours une ligne de grains qui passe dans ces cas-là. Ça m'a réveillé à 5h55. Le 6 décembre, le Cross Corsen, c'est-à-dire le centre de sauvetage, nous signalait que*

*l'Erika avait émis des appels de détresse. La seule information était qu'il y avait une voie d'eau. »*

Mais l'*Erika* était loin. A 90 milles au sud d'Ouessant, sur une mauvaise route, trop près des côtes. Il fallait donc plusieurs heures pour le rejoindre. Carlos appelle la préfecture maritime, s'assure que les hélicoptères de la marine nationale se chargent bien du sauvetage des hommes. L'*Abeille*, elle, seule à couvrir la zone, n'arrivera qu' « en second rideau », pour le remorquage d'urgence. *« J'ai envoyé tous mes gars sur le pont, préparé les gréements, contrôlé l'étanchéité des portes à cause du mauvais temps. A 6h40, on quittait la baie du Stiff, avec les moteurs à pleine puissance. »*

A 8h10, dimanche, message radio : l'*Erika* s'est cassé en deux. L'étrave flotte le bulbe en l'air, la partie arrière aussi. Le capitaine de l'*Erika* estime que celle-ci peut encore flotter 30 minutes. Deux hélicoptères et un avion de patrouille maritime sont déjà sur les lieux. A 10h45, l'équipage indien de l'*Erika* est sauvé. Soulagement. Mais, entre-temps, sont parvenues des informations sur la nature de la cargaison de l'*Erika* : 30 000 tonnes d'un fioul très lourd, le FO2. *« Ça devenait mon seul souci. J'ai tout de suite pensé à une marée noire »,* note Carlos.

## **Une nuit de bataille**

Il faut à l'*Abeille* cinq heures et vingt minutes pour atteindre la zone de l'*Erika*. A 12 heures, il constate que l'étrave, verticale, est impossible à prendre en remorque. Tous les efforts doivent se porter sur la partie arrière, qui dérive vers la côte à une vitesse d'environ 3 nœuds, presque 6 km à l'heure, droit sur Belle-Ile. Autour, on peut voir des taches de fioul fractionné, sur une longueur de 200 mètres.

Carlos sait que la poupe va couler. Le problème est de savoir à quel moment, et là est toute la difficulté du remorquage de l'*Erika*. Il faut empêcher la partie arrière de dériver : si elle flotte, elle échoue le lendemain sur la côte. Mais ceux de l'équipage qui la fixeront au remorqueur s'exposent à un grave danger, au cas où elle sombrerait soudainement. Le vent est de force 11. Il faut faire vite. La préfecture maritime envoie un hélicoptère pour débarquer deux membres de l'*Abeille* sur l'épave et y accrocher un câble. Qui est volontaire ? *« Tout l'équipage a levé la main »,* raconte le commandant. En sept minutes, deux hommes sont hélitreuillés sur l'aileron de passerelle de l'*Erika* et connectent son câble au remorqueur. *« Du jamais vu »,* dit le commandant, qui souligne la nécessité pour l'*Abeille* de se tenir au ras de l'épave afin de ne pas risquer d'emmêler le câble dans l'hélice, quitte à prendre l'épave de plein

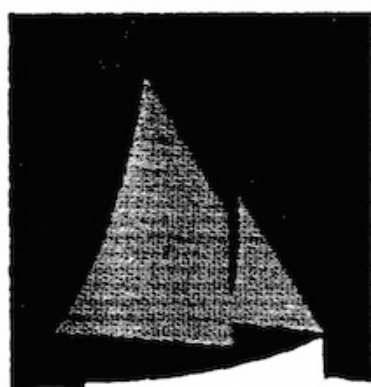
fouet sur l'arrière, et en espérant à chaque instant « *ne pas choper une très mauvaise vague quand les gars sont sur le pont, je l'avoue, ça fait peur* ».

Lorsque les hommes reviennent, hélitreuillés à nouveau, sur l'Abeille, ils savent que le plus dur reste à faire : connaître le comportement de l'épave en remorque. Des à-coups énormes rendent le câble à tout moment à la limite de la rupture. « *L'Erika faisait des bonds de 20 mètres, se mettait en travers, pivotait, la remorque souffrait, se souvient Claden. Le risque de chavirer était faible. Mon souci était que la remorque ne casse pas. La nuit tombait. Je ne me posais pas la question de ce qu'il fallait faire, je voulais juste gagner du temps, mettre le cap vers le large pour éloigner l'épave le plus possible de la côte* ». Mais, à 13 heures, l'Erika se comporte différemment. On voit le dessous de la quille. A 13h40, l'épave se redresse de plus en plus. « *Et puis, pouf, elle s'est mise à la verticale, comme le Titanic. A 14h53, elle était au fond.* »

*Marion Van Renterghen*

*Le Monde : 23 décembre 1999*

## CAP SUR L'ABER WRAC'H 9, 10, et 11 juillet 2000

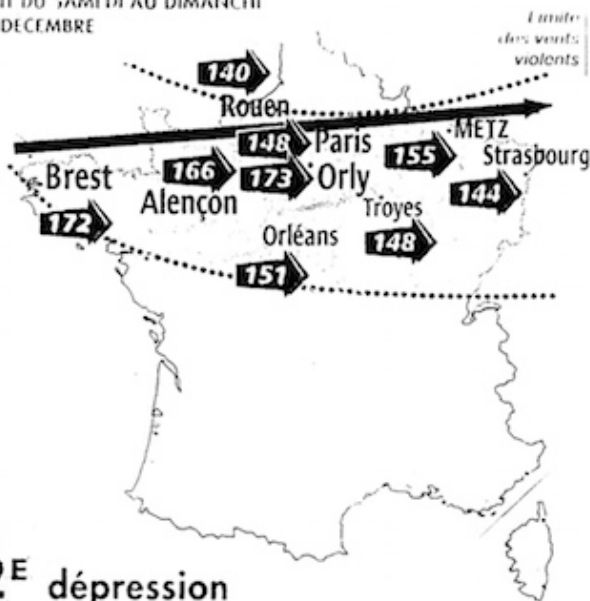


**E**scale de rêve sur la route de Brest, pour tous les bateaux qui viendront de l'Europe du Nord, l'Aber-Wrac'h accueillera des centaines de vieux gréements les 9, 10 et 11 juillet 2000.

Le cocktail est désormais bien connu : beaucoup d'eau, de la toile, du bois, du cuivre, arrosés de quelques embruns amers, ajoutez-y des marins, de la musique et des promenades en mer.

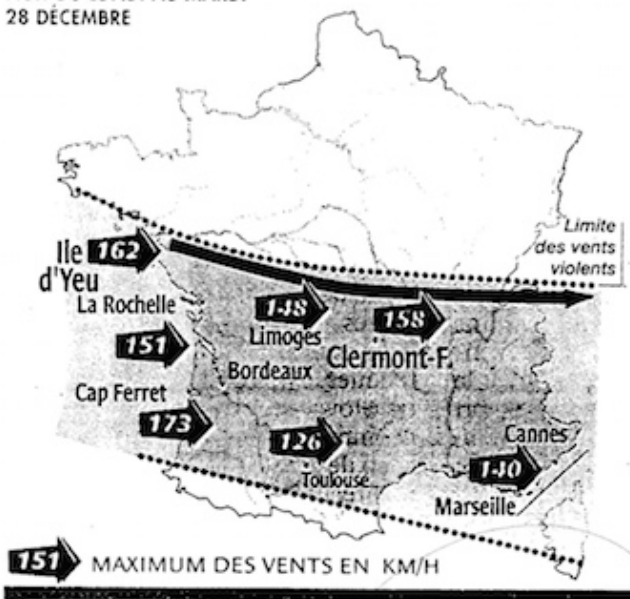
# La tempête des tempêtes

NUIT DU SAMEDI AU DIMANCHE  
26 DÉCEMBRE



**2<sup>E</sup> dépression**

NUIT DU LUNDI AU MARDI  
28 DÉCEMBRE



## La chronologie des alertes

- **Vendredi 24 décembre 1999 :** Météo France annonce que des vents de sud-ouest, forts à très forts, passagèrement tempétueux, avec violentes rafales se manifesteront jusqu'au lundi. Un vaste système dépressionnaire évoluant entre le Groenland et les îles Britanniques en est à l'origine.
- **Samedi 25 décembre :** Météo France diffuse ses premiers bulletins d'alerte régionaux. Région Nord : 10 h 46 ; région Ile-de-France : 11 h 04 ; région Nord-Est : 12 heures ; région Ouest : 12 h 07.
- **Dimanche 26 décembre :** vers 2 heures, la tempête frappe le nord de la Bretagne, à 7 heures la Haute-Normandie et la Lorraine vers 10 heures. Les vents enregistrés atteignent 148 km/h à Ploumanach, 140 km/h à Rouen, 173 km/h à Orly, 155 km/h à Metz.
- **Lundi 27 décembre :** en tout début de matinée, Météo France annonce l'arrivée d'une deuxième tempête, en fin de journée, en Aquitaine et Midi-Pyrénées. En fin d'après-midi, Météo France précise que la tempête passera plus au nord que prévu. Vers 16 heures, elle atteint la pointe sud de la Bretagne, à 19 heures, la ville de Nantes. Poitou-Charentes et Aquitaine sont aux premières loges. Les vents enregistrés atteignent 162 km/h à l'île d'Yeu, 151 km/h à La Rochelle, 173 km/h à Cap-Ferret, 148 km/h à Limoges, 159 km/h à Clermont-Ferrand.

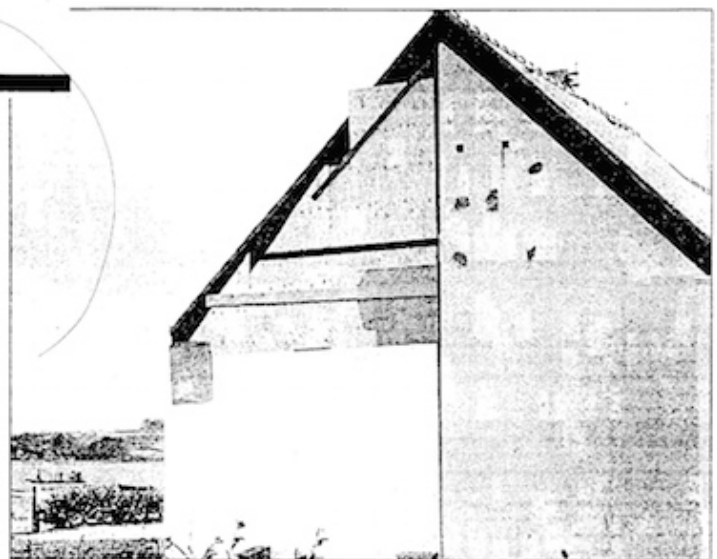
## LANDÉDA

### **Yacht-Club des Abers : les vitres ont explosé sous la force du vent**

Les grandes baies vitrées du Yacht-Club des Abers, à L'Aber-Wrach, n'ont pas résisté au coup de vent dimanche soir. Elles ont littéralement explosé, ne faisant que quelques dégâts

matériels, le bar étant fermé à ce moment.

Rapidement, les services techniques ont mis en place de grands panneaux de contreplaqué, afin de couvrir les ouvertures et de mettre en sécurité le bâtiment.



Les grandes baies vitrées du Yacht-club des Abers n'ont pas résisté à la force du vent.

Tel 30.12.99



# SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

Reconnue comme Établissement d'Utilité publique par décret du 30 avril 1970



Landéda

15 JANVIER 2000



Présidents OULHEN  
L'ABER-WRAC'H

## Deux médailles d'honneur à la SNSM



Malou Bihannic, Yvonne Dourfer, Yves Oulhen, Guillaume Le Ru et Jean-Claude Larvor, ont reçu leur diplôme, des mains de l'amiral Stéphan.

L'assemblée générale de la station de sauvetage de L'Aberwrac'h est l'occasion, pour beaucoup, de se rencontrer. Nombreux sont les invités qui répondent à l'appel pour écouter le bilan de ses activités.

Samedi soir, le président, Alain Tréguer, avait convié tout le monde au centre de formation maritime de L'Aberwrac'h. En présence de l'amiral Stéphan, responsable départemental de la SNSM, de Charles Miossec, député, et de nombreuses personnalités, il a fait le point sur les activités de la station. 26 membres y sont attachés et sont sollicités pour naviguer lors des missions. 22 sorties ont été enregistrées cette année, auxquelles s'ajoutent une trentaine avec l'équipe de sauveteurs côtiers.

Cinq personnes ont été mises à l'honneur samedi : Yves Oulhen, ancien président, et Guillaume Le Ru, ancien trésorier, ont reçu la médaille d'honneur SNSM; Jean-Claude Larvor, une lettre de félicitations; et Yvonne Dourfer et Marie-Louise Bihannic, une lettre de remerciements pour leur dévouement pour la station à

terre. L'amiral Stéphan s'est inquiété de la recrudescence des sorties dans le Sud-Finistère : « Quatre pannes de moteur en deux mois : je vais rencontrer les pêcheurs ». Il a aussi fait part de son émotion lors du sauvetage du 30 décembre dernier à L'Aberwrac'h, au cours duquel deux sauveteurs ont été précipités à l'eau, suite au lâchage de la fixation du canot pneumatique. « Pour la sécurité des hommes, on doit trouver une solution : ils se sont retrouvés à l'eau, dans la nuit, sans possibilité de contact VHF (NDLR : elle était dans l'eau) avec le canot tous temps, dans des conditions de mer difficiles ». Il a tenu à féliciter Jean-Claude Kerleroux et Jacques Troadec pour leur courage.

Quant au canot pneumatique, il a été retrouvé et ramené au local SNSM de L'Aberwrac'h il y a quelques jours. Son moteur et le matériel ont par contre coulé lors de l'incident.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a réuni tout le monde dans la salle de réception du centre de formation maritime.

---

DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

---

# BULLETIN DIOCÉSAIN

## d'Histoire et d'Archéologie.

PARAIT TOUS LES MOIS.

PRIX de l'Abonnement annuel

**5 Francs.**

---

### LANDÉDA

(Suite.)

Par MM. PEYRON et ABGRALL.

Le 3 Février 1775, une autre question, relevant du for de la conscience, était posée à l'Evêque, par M. Le Jeune, au sujet des épaves, venues à la côte, et dérobées par ses paroissiens.

« Au sujet des bris, dans le cas où les effets n'ont pas été réclamés et pour la part qui revient à l'Amirauté, on voudrait savoir :

« 1<sup>o</sup> Si elle veut bien consentir qu'on emploie, en œuvres pies et aumônes, les petites restitutions de dix, vingt, trente livres, et jusqu'à la concurrence de quelle somme ;

« 2<sup>o</sup> Comme ces vols sont presque toujours compliqués de solidarité, si l'Amirauté veut bien exempter les complices de cette solidarité, en restituant leur quote-part. En s'en tenant là-dessus à la rigueur des principes, on a la douleur de voir perdre des âmes et de n'obtenir aucune restitution ;

« 3° Si l'Amirauté ne pourrait pas abandonner aux sauveteurs, quoique n'ayant pas rempli les formalités prescrites par la loi du 15 Juin 1735, les effets délaissés par les officiers de l'Amirauté, au fond de la mer, comme fer, plomb, etc., et que divers particuliers tirent après de la mer ;

« 4° Il faudrait que l'Amirauté eût des receveurs dans plusieurs quartiers, pour percevoir les restitutions, car on ne se dérangerait pas facilement pour les faire à Brest. Dans les retraites, les missions, les jubilés, si les supérieurs étaient chargés de cette retraite, elle serait faite plus facilement.

« Quant aux fraudes, à qui faire les restitutions, si elles datent de plusieurs années, et à combien doit-on abuser la restitution par barrique de vin fraudé, à combien par pièce d'eau-de-vie ?

« Comme on espère bientôt un jubilé universel, on se trouvera bien souvent gêné dans tous ces cas. Si l'on pouvait établir une uniformité de direction, dans l'évêché, sur ces objets, on parviendrait à déraciner ou à affaiblir un abus de pillage et de fraude que la diversité de sentiment peut avoir aidé à entretenir jusqu'à présent. »

Avant de quitter sa paroisse de Landéda, pour aller à Plougoulm, M. Le Jeune parle à Monseigneur d'un projet que lui ont suggéré ses travaux dans les missions :

Le 2 Juin 1783. « Monseigneur, c'est l'ordinaire, dans les missions et retraites, de chanter la prière du soir et du matin ; il serait donc à désirer qu'il y eût, à cet effet, une forme de prière qui comprît tous les actes qu'un chrétien doit faire, soir et matin, ce qui m'a paru manquer dans celles en usage. C'est pourquoi j'ai essayé de faire cette prière que j'ose soumettre à l'examen de Votre Grandeur. J'ai voulu y insérer les actes que je crois les plus utiles à un chrétien, et le faire de manière à être facile-

ment adapté au matin et au soir, aux hommes et aux femmes. Comme les actes des vertus théologiques ne semblent pas contenir les motifs requis pour gagner les indulgences de Benoît XIV, j'ai voulu y suppléer par ceux que j'ai mis dans cette prière. Je ne sais si j'ai réussi et si je me suis assez étendu sur les motifs de chaque vertu.

« Comme aussi, la foi explicite des mystères de la S<sup>te</sup> Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption est nécessaire de nécessité de moyen, j'ai fait les premiers actes de la prière de manière à faire connaître ces mystères. Si Votre Grandeur y voit l'avantage que j'y crois voir, et l'approuve, elle pourrait être imprimée sur feuille volante et distribuée à ceux qui savent lire, pour la mission de Plouguin. Déjà, elle s'apprendrait bien vite, même par ceux qui ne savent pas lire, elle servirait à rappeler, soir et matin, les résolutions de la mission et se perpétuerait de père en fils dans les familles.

« C'est encore un autre usage, dans les missions, de chanter des cantiques pour égayer l'esprit et les exciter à la dévotion ; nous en avons, à cet effet, plusieurs et de fort beaux ; mais, comme la nouveauté plaît, pour un temps, j'ose aussi vous en présenter deux à examiner.

« Le premier est une espèce de paraphrase sur le *Magnificat* ; le second est une espèce de cantique sur l'ivrognerie. Défunt l'abbé de Kerenflech m'en avait donné l'idée et recommandé la composition. Je vois que je l'ai fait trop long, et, qu'en outre, il y a des comparaisons basses et peut-être trop comiques ; mais j'ai cru que c'était ce qui aurait fait plus d'impression sur l'esprit du peuple. S'il y a quelque chose de bon, soit ; s'il n'y en a pas, au feu ! Si vous jugez qu'il y ait lieu à imprimer, j'ose prier Votre Grandeur d'en faire la dépense, car, pour moi, je suis un mauvais chantre, sans argent. »

M. Le Jeune, nommé recteur de Plougoulm, en 1784, refusa le serment, fut incarcéré au château du Taureau le 17 Décembre 1792, fut déporté à Brême le 18 Avril 1793. Il retourna à sa paroisse en 1804, et mourut le 28 Mars 1807.

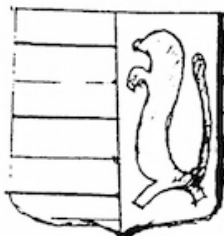
## CHAPELLES DE LANDÉDA

### 1<sup>o</sup> Couvent des Récollets de Notre-Dame des Anges.

Albert le Grand nous apprend que les Pères Cordeliers, étant venus s'établir à Cuburien, sur l'appel d'Alain, vicomte de Léon et de Rohan, essayèrent de fonder un couvent de leur ordre à l'île Vierge, près de la côte de Plouguerneau ; mais les religieux n'y purent tenir bien longtemps, étant trop exposés aux intempéries de la mer et des saisons. Aussi furent-ils heureux, lorsqu'en 1507, Tanguy du Chastel et sa femme, Marie du Juch, fondèrent pour eux un nouveau monastère à Landéda, sous le vocable de Notre-Dame des Anges. L'évêque de Léon, Jean de Kermavan, qui bénit l'église, « pour preuve évidente de la singulière dévotion qu'il portait à ce lieu, leur donna une ravissante image de Notre-Dame des Anges », qui portait au socle les armoiries du donateur. Cette église, aujourd'hui en ruine, sert de magasin et de décharge. Elle mesure intérieurement 27 m. 30 de longueur, sur 7 m. 10 de largeur, 7 m. 50 de hauteur sous tirants, et environ 12 mètres sous lambris. Derrière le mur droit de l'abside, est un prolongement de 7 mètres, qui semble avoir été le chœur des religieux ou leur salle capitulaire.

L'église proprement dite est éclairée par quatre fenêtres du côté Nord et deux du côté Sud. Dans les murs sont deux enfeux, où l'on reconnaît le *lion* de Kermavan ou de Troménec, le *pélican* des seigneurs du Coum, en Lannilis.

Quelques-uns des bâtiments du couvent existent encore



Mi partie Chastel, mi partie Kermavan (cluse de Carnien de Trémoules)



G. MENUT

Pélican des Coum (Or sur fond à'azur)

et ont été transformés en hôtel pour les baigneurs et les touristes. Dans la cour, on voit quelques restes des piles et arcades du cloître, ainsi que le vieux puits ; dans le jardin, le cadran solaire dressé par l'un des moines, comme celui des capucins d'Audierne, porte ce distique :

*« Hora fugit, nos pœniteat si transit inanis,  
Nam quae est prœterita hora redire nequit. »*

« L'heure passe, repentons-nous si nous ne la mettons pas à profit, car, une fois passée, elle ne revient plus. »

Aux quatre angles, sont les indications du lever et du coucher du soleil aux différentes époques de l'année.

Les derniers religieux furent le Père Joseph-Marie Thomas, âgé de 54 ans, qui, expulsé le 24 Juillet 1791, demande à résider à Plonéis, d'où il est originaire, « sans prendre la qualité de pensionnaire ». Le Père Augustin (Jacques Poupelard), né le 2 Août 1724, entré en religion le 13 Mars 1771, qui demande à se réfugier « en la paroisse de Plessala, évêché de Saint-Brieuc, d'où il est natif, « sans prendre la qualité de pensionnaire ». Ils avaient tous deux refusé le serment. Un Père Corentin (Goulven Abautret) déclarait, en Janvier 1791, se retirer à Landéda.

## 2<sup>o</sup> Chapelle de Tromenec.

Non loin du château de ce nom, et dite également de *Saint-Laurent*, de *Kerviré* et de *Notre-Dame de Penfeunteun*. On y desservait une chapellenie, sous le titre de « Gouvernement de Notre-Dame de Penfeunteun », dont étaient présentateurs les seigneurs de Tromenec, puis le Sr Biha-  
nic de Guicquerneau.

« En cette chapelle, dit M. de Fréminville, est un tombeau très remarquable, celui de François de Kermavan, tué en 1600. C'est un sarcophage en granit, sur lequel est

sculpté, d'une façon très grossière, la statue couchée de ce gentilhomme. Il est représenté vêtu de son armure ; sa tête est nue, ainsi que ses mains, qui sont jointes ; son casque, dont la visièrre est close, et ses gantelets sont posés à son côté droit ; sa longue épée est placée au côté gauche ; il a les pieds appuyés sur un lion ; les pieds sont représentés tous les deux en profil et tournés du même côté.

« A chaque extrémité de la pierre supérieure, est un écusson armorié de Kermavan, avec ses alliances » (1).

Voici qu'elle aurait été l'occasion de l'érection de ce tombeau : Guillaume Simon de Tromenec était un ligueur pillard, dans le genre de La Fontenelle, ayant ravagé les domaines de l'Evêque de Léon, qui était alors M<sup>gr</sup> de Neuville, un seigneur de Kermavan, grand feudataire de l'Eglise de Léon, vint provoquer en combat singulier le S<sup>r</sup> de Tromenec, qui tua son adversaire. Il fut excommunié par l'Evêque et n'en reçut absolution que moyennant une forte indemnité, et à condition d'élever, dans la chapelle même de Tromenec, un monument expiatoire à la mémoire de sa victime.

En tête de la tombe, de chaque côté de l'écusson des Kermavan, M. de Fréminville a lu deux inscriptions :

La première, « *Tombeau de François de Kermavan, tué en 1600* ».

La seconde, « *Noble homme Guillaume Simon, S<sup>r</sup> de Trau-  
menec, fit faire ce tombeau, Dieu lui face pardon. 1602.* »

Au pied du monument, se trouve l'écusson des armes des Tromenec, portant au 1<sup>er</sup> un lion, qui est de Tromenec, au 4 un trescheur ou essonier (2) fleuroné, qui est Barbu,

---

(1) M. Toscer les décrit ainsi : *écartelé au 1<sup>er</sup> à la croix tréflée, qui est Kergroaz, au 4 deux fasces surmontées d'un chef d'hermines ; au 2 trois coquilles accompagnant un croissant en abyme ; au 3 semé de quintefeilles ; sur le tout, un lion, qui est Kermavan.*

(2) Bordure intérieure de l'écu, en forme d'une double tresse,

au 2 un lion, qui est Kéruzéré, au 3 une fasce accompagnée de 6 besants, qui est S<sup>t</sup> Gouesnou (Toscer).

M. de Fréminville a vu, au-dessous de la pierre tombale, un petit caveau voûté en briques, contenant les restes d'un cercueil en planches de chêne, avec garnitures de fer. Il avait été violé pendant la Révolution, et les restes dispersés.

La chapelle est en ruine ; mais, contre le tombeau précité, on voit encore la porte Ouest surmontée d'une rose en granit formant fenêtre, et délicatement découpée en six quatrefeuilles entourant un sixtefeuille central.

Sur le placitre de la chapelle, restes d'un ancien calvaire.

A 100 mètres, du côté Nord-Ouest, sont les ruines du château de Troménec, hautes murailles à moitié écroulées et toutes tapissées de lierre.

### *3° Saint-Antoine.*

A un kilomètre à l'Est, en longeant le rivage, on rencontre la fontaine de Saint-Antoine, dont l'édicule a tous les caractères du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, et que devait avoisiner une chapelle dédiée à ce Saint.

En cette chapelle se desservait autrefois un bénéfice connu sous le nom de « gouvernement de Saint-Antoine ». Il fut annexé à la paroisse de Landéda, dans le courant du xviii<sup>e</sup> siècle.

### *4° Sainte-Marguerite.*

Chapelle signalée, en 1804, comme étant en état « de décence et de sûreté convenable ».

### *5° Brouennou.*

Ancienne paroisse, dont nous avons déjà parlé ; elle était sous le vocable de Saint-Tavayoc, ou de Saint-Evel-doc ; mais auprès, dans le cimetière, se trouvait une petite



chapelle de 6 mètres de long, probablement un ancien ossuaire, qui était en ruine en 1859, et dédié à Saint-Gouesnou.

#### OSSUAIRE DE LANDÉDA

M. de Fréminville nous dit avoir vu, dans le reliquaire ou charnier de Landéda, le corps d'une femme, exhumée du sol humide du cimetière, dans un état surprenant de conservation; les vieillards disaient que c'était le cadavre d'une « femme morte à l'âge de cent ans, et qui avait été pendant sa vie d'une dévotion exemplaire, ce qui fut regardé comme un miracle par les habitants, qui révèrent ce corps comme les reliques d'une sainte, ce qui le fit conserver soigneusement dans le reliquaire de la paroisse ».

Cet ossuaire n'existe plus.

#### RECTEURS AVANT LA RÉVOLUTION

1486. Robert Quemenlenqan (Kernaléquen ?).  
1553. Hervé Lanuzouarn, chanoine officiel de Nantes.  
Gabriel Cahin.  
1586-1596. Guillaume Creff.  
1596-1599. Jean Gouezou, dit Autret.  
Yves Clerc ou Cloarec.  
1617. Guillaume Combot.  
1621. François Rolland, reçu maître ès arts.  
1639-1643. Claude Quéméneur.  
François Bris.  
1651. Guillaume Quéméneur, décédé le 4 Octobre de cette année, à Paris.  
-1651. Nicolas Le Dall, 14 Octobre, pourvu par Rome.

1672. François Mer.  
 1673. Yves Carvennec.  
 1674-1675. Augustin Blouc'h.  
 1675-1688. Guillaume Léon ; se démet.  
 1688-1720. Jean Fanjour ; se démet.  
 1720-1736. François Petton ; résigne.  
 1736-1741. Jean Bizien ; décédé en 1741. — (17 ans)  
 1741-1748. René Gilard de Keranflech ; devient recteur de  
 Saint-Houardon.  
 1748-1761. Gilbert de Navarre. D C D .  
 1761-1771. Jacques-Michel Le Veyer, de Poulconq, décédé.  
 1771-1784. Guillaume Le Jeune, vicaire à Lannilis, curé  
 de Saint-Pabu, eut Landéda au concours de 1771.  
 1784. Pierre Kerboull, né à Brélès le 20 Janvier 1740 ;  
 prêtre le 6 Avril 1765, à Brélès, jusqu'au Mars 1772 ;  
 aumônier des Ursulines de Saint-Pol jusqu'au 20 No-  
 vembre 1782 ; curé d'office d'Ouessant ; recteur de Loc-  
 Brévalaire le 15 Août 1783, et recteur de Landéda, le  
 8 Octobre 1784.

1790 → Angl. Henr.

Delalandon 1795-

#### RECTEURS APRÈS LE CONCORDAT

*19 fév. retour d'Angleterre*

- 1804-1811. Pierre Kerboull, né à Brélès le 20 Janvier 1740,  
 prêtre le 6 Avril 1765.  
 1811-1827. Yves-Marie Bazil, de Porspoder, né au Prat-  
 Lédan, en Porspoder, en 1757, prêtre en 1783.  
 1827-1835. Jean-François Jézéquel, de Trémaouézan.  
 1835-1868. Louis Plantec, de Bodilis.  
 1868-1888. Jean-Marie Cohanec, de Roscoff.  
 1888-1897. Isidore Guyader, de Roscoff.  
 1897. Pierre Rolland, de Plougastel-Daoulas.

En 1828, un vicariat fut rétribué par l'Etat, à Landéda.

|       |                          |
|-------|--------------------------|
| 1829. | Jean-Marie Le Roux.      |
| 1831. | Alain Goasguen.          |
| 1843. | Jean-Marie Ségalen.      |
| 1846. | Louis Jamet.             |
| 1846. | François Thomas.         |
| 1850. | Alain-Marie Bécam.       |
| 1859. | Jean-Marie Cadiou.       |
| 1873. | François-René Brochec.   |
| 1874. | François Faujour.        |
| 1876. | François-Marie Bévout.   |
| 1877. | Jean Le Merdy.           |
| 1880. | Yves Morvan.             |
| 1889. | Jean-Marie Labbé.        |
| 1893. | Yves-Marie Ollivier.     |
| 1903. | Jacques-Marie Capitaine. |
| 1908. | Charles Piédoye.         |

FAMILLES NOBLES

(Courcy.)

— Bihannic, S<sup>r</sup> de Tromenec : *de gueules à deux dauphins affrontés d'or.*

— Le Barbu, S<sup>r</sup> de Tromenec : *d'or au trescheur ou essonier (alias : au sautoir fleuroné) d'azur ; alias : accompagné d'un croissant de gueules en chef ; alias : une tête d'homme barbu.*  
 Adélice Le Barbu épousa Guillaume Simon, S<sup>r</sup> de Tromenec, d'où cette terre a passé successivement aux Kergorlay, du Trévou et Le Bihannic.

— Guillou, S<sup>r</sup> de Kernévez : *d'argent au château de gueules.*  
 Jollou, S<sup>r</sup> de Kerambourg, dans Broennou.

— Kergorlay, S<sup>r</sup> de Tromenec : *voiré d'or et de gueules.*

— Lesguen ou Lesven, S<sup>r</sup> de Rosveny : *d'or au palmier d'azur.*

— Loc'hodan, S<sup>r</sup> du dit lieu : *d'argent à 3 coquilles de sable.*

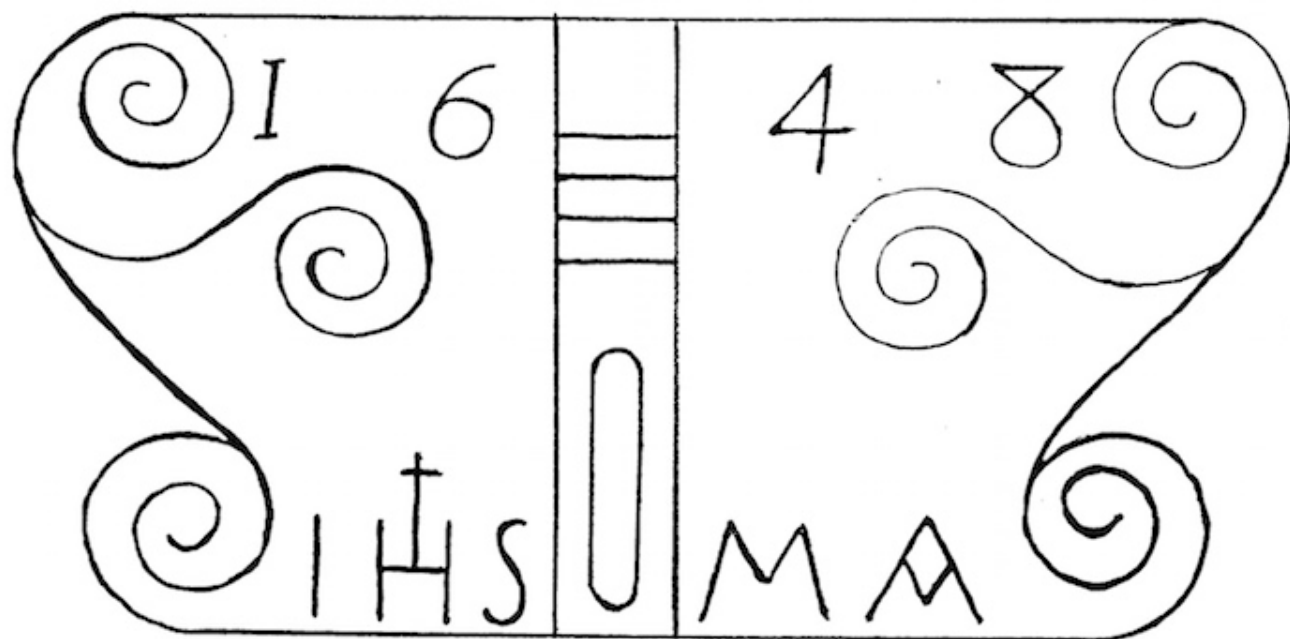
Cachette de fondeur, divers objets en bronze, trouvés en 1890, à l'île Gueinnoc.

Dolmen, à 700 mètres à l'Est de la chapelle de Sainte-Marguerite.

Monnaies romaines et tuiles, aux environs des Anges.

A l'entrée du havre de l'Abervrac'h, est le fort Cézou, ayant toutes les apparences des constructions militaires de Vauban. Il est assis sur un îlot qui se dégage à marée basse.

*SUR UNE PIERRE...*



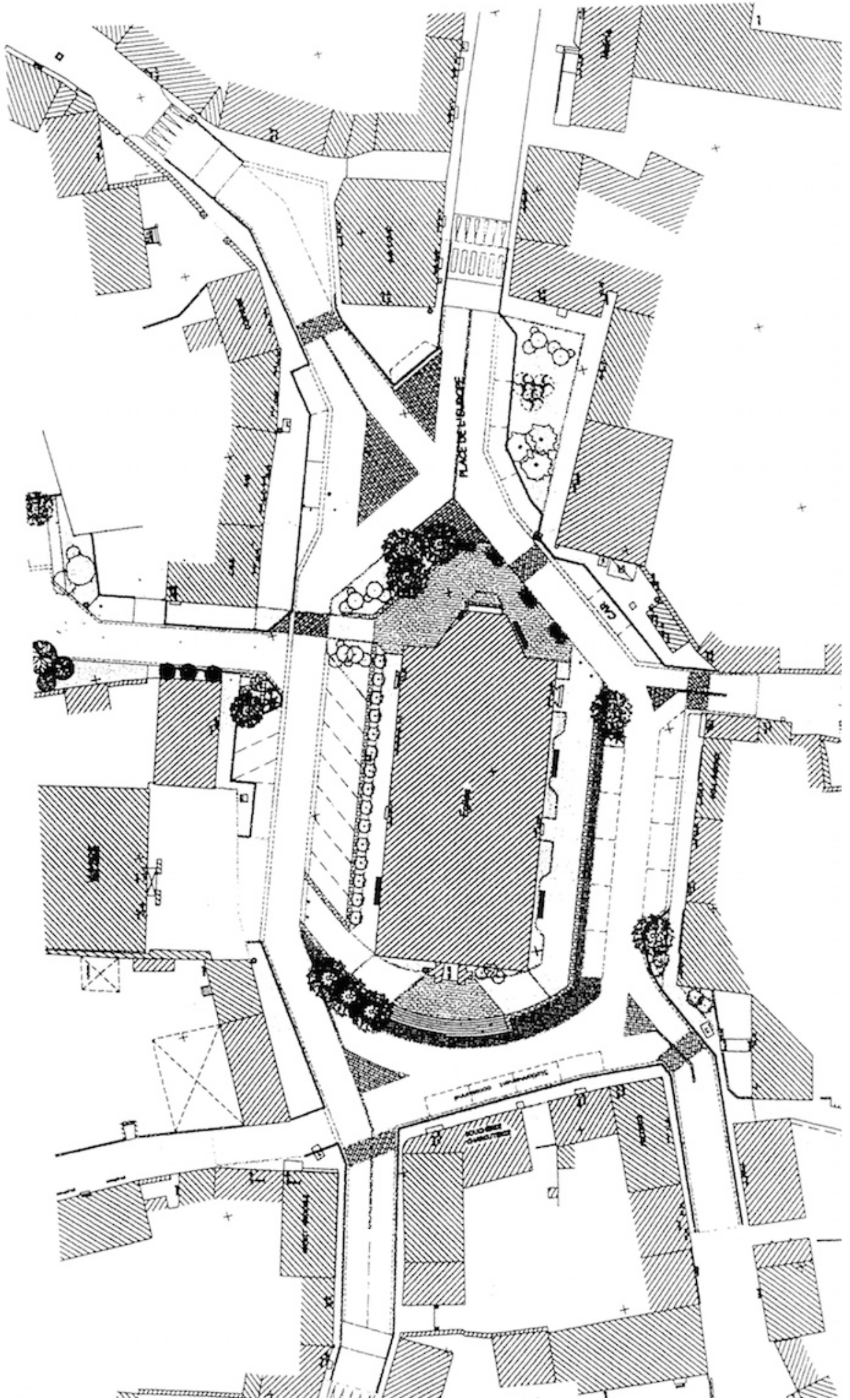
Longueur 50 cm - HT environ 35 cm

Où se trouve maintenant la pierre sculptée d'environ 50cm de long et 35cm de large servant encore de linteau de fenêtre de la maison de Clotik SENANT dans les années 1960 ? Maison, à l'angle de la place de l'église de Landéda et de la route de l'Armorique, face à l'actuelle banque du Crédit agricole.

Cette pierre sculptée, posée à l'envers, était peut-être un détail de pierre tombale ou plutôt un linteau de petite fenêtre ou de niche ? Les dessins IHS ET MA sont des thèmes religieux. Faisait-elle partie de l'Ossuaire tout proche ou d'une maison particulière, mais sûrement pas du presbytère qui était sis, en 1648, à Saint-Antoine.

Mme Claude TAKVORIAN-LEHIR -

# AMENAGEMENT DU BOURG



## La Bretagne échoue dans sa "reconquête" de l'eau

Malgré la mise en place d'un programme de 1,4 milliards de francs, la pollution des sols et des rivières par des nitrates d'origine agricole dans les quatre départements de la région est remontée, en 1998, à des niveaux records.

### Rennes de notre correspondante régionale

Cet été encore, certaines côtes et plages bretonnes ont pris l'allure de champs de salades. Les algues vertes prolifèrent depuis le mois de mai sous l'effet conjugué du rayonnement du soleil et de la forte quantité de nitrates dans l'eau. Visqueuses et nauséabondes, ces algues font le désespoir des défenseurs de l'environnement, mais aussi des élus, qui craignent de voir fondre leur potentiel touristique. Aujourd'hui, pour se débarrasser des intruses, on ratisse et on stocke. En attendant de voir baisser la courbe des taux de nitrate dans l'eau...

Mais les données que s'apprête à publier la direction régionale de l'environnement (Diren), qui effectue chaque année un bilan de la qualité des eaux bretonnes, sont mauvaises. La Diren signale une dégradation de la qualité des eaux en 1998. Du fait notamment de conditions climatiques défavorables, les teneurs en nitrates relevées sont comparables aux records enregistrés en 1992 et 1993. Une baisse de la quantité de produits phytosanitaires (pesticides et désherbants) est, certes, enregistrée dans certains cours d'eau, mais la Diren est loin de crier victoire.

La "reconquête" de l'eau fait pourtant partie, depuis plusieurs années, des préoccupations des responsables politiques régionaux. Un premier programme, Bretagne eau pure (BEP), avait été lancé en 1990. Trop de dispersion avait abouti à un "saupoudrage", selon Henri-Claude Le Gallic, chargé de mission du programme Bretagne eau pure 2, qui a pris le relais en 1994. Coût de BEP 2 : 1,4 milliard de francs. Les financeurs sont les quatre départements bretons, la région, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Etat et l'Europe. Les actions ont, cette fois, été ciblées sur une vingtaine de bassins versants, dont quatre dits de démonstration. Vastes de 20 à 30 kilomètres carrés seulement, ces zones devaient être des modèles. Lors du lancement du programme, on annonçait que la concentration de moyens sur ces petites surfaces aboutirait à une baisse de la courbe des nitrates au bout de trois à cinq ans. Un lancement en fanfare qui, visiblement ne tient pas ses promesses.

### Usines de retraitement

Les agriculteurs produisent plus de nitrates (contenus soit dans les engrais, soit dans les déjections des animaux d'élevage) que le sol breton ne peut en absorber. L'excédent est lessivé par les pluies, entraîné, et part dans les rivières. Les eaux doivent donc être traitées pour être consommables. La norme a été fixée par l'OMS à 50 milligrammes par litre d'eau. Mais, pour voir disparaître les algues vertes dans la mer, il faudrait ramener ce taux à 10 ou 20 mg/l. *"L'agriculture doit gérer autrement ses excédents, en produisant moins ou autrement"*, affirme René Seux, directeur du laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé à l'Ecole nationale de la santé publique (ENSP) de Rennes.

De plus en plus de grosses exploitations, contraintes par l'Etat de réduire leurs excédents, débarrassent le lisier de porc de ses nitrates grâce à des usines de retraitement. *"Mais aller systématiquement vers le traitement est une échappatoire dangereuse"*, déclare pourtant Ambroise Guellec, président du comité du bassin Loire-Bretagne. René Seux, lui, s'insurge : *"Avoir une bonne qualité des eaux dans leur milieu naturel est un droit"*. Il faut, bien sûr, compter avec la lenteur de réaction du milieu naturel. De plus, dans certains bassins versants, le travail vient seulement de commencer. Pourtant, Henri-Claude Le Gallic, l'expert de BEP2, admet : *"On peut tout à fait affirmer que 1,4 milliard de francs sont dépensés et que la qualité de l'eau ne s'améliore pas. Mais on ne peut pas dire qu'il ne se passe rien"*. La lutte contre les résidus phytosanitaires a donné des résultats, même s'ils restent *"fragiles"*.

Frédérique Canno est chargée de mission à la chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor à Lamballe. Elle a pour tâche, pour le compte de Bretagne eau pure, de se rendre chez les éleveurs et de leur donner des conseils en matière d'environnement. Une démarche qui requiert du tact. *"Je ne débarque jamais en donnant des solutions toutes faites. C'est le meilleur moyen de se ramasser"*. Frédérique Canno tente de convaincre. *"J'ai eu de bonnes surprises. Un éleveur qui m'avait mal accueilli en disant "C'est pas à mon âge que je vais changer ma façon de faire" a finalement amendé ses pratiques"*. Elle insiste sur les efforts fournis par un petit nombre.

Pourtant, selon M. Le Gallic, le bilan de l'ensemble reste mitigé : *"Tout ne va pas aussi vite qu'on l'aurait voulu"*. La prise de conscience générale des agriculteurs s'est faite à la faveur, notamment, de la crise de la vache folle. Mais les actes tardent à venir. Peut-être parce que manquent des incitations financières conséquentes.

Pendant la récente crise du porc, certains ont d'ailleurs argué du manque d'argent pour repousser les travaux envisagés. Le préfet de région, Yves Mansillon, a rappelé à l'ordre les éleveurs, lors de la session de la chambre d'agriculture à Quimper. *"Au cours de la période récente, il y a incontestablement eu une pause"*, a-t-il déclaré, réclamant *"des signes tangibles"*. Il a également fustigé l'*"attitude de repli"* du monde agricole dans la lutte contre les phytosanitaires. Les éleveurs ont exigé la confidentialité des informations recueillies lors du classement des parcelles à risque dans les bassins versants du programme Bretagne eau pure.

Pourtant, l'Etat est aussi montré du doigt. René Seux affirme notamment que la lutte contre la pollution nécessite du courage politique, *"mais aussi du courage administratif"*. *"L'Etat doit faire respecter les lois. Aujourd'hui, les contrôles effectués dans les exploitations sont insuffisants"*. Gilles Huet, secrétaire général de l'association Eau et rivières, renchérit : *"L'Etat gère très difficilement la régulation et l'extension des élevages"*. Difficile, évidemment, de mettre un gendarme derrière chaque éleveur. Quant aux élus, ils tapent du pied et réclament des résultats immédiats. Un programme spécifique de lutte contre les algues vertes marines est d'ailleurs mené par l'Agence de l'eau. Les problèmes à régler sont les mêmes que dans les bassins Bretagne eau pure. Seule différence, les élus se sont ici portés volontaires... mais pas les agriculteurs, qui sont pourtant aussi leurs électeurs.

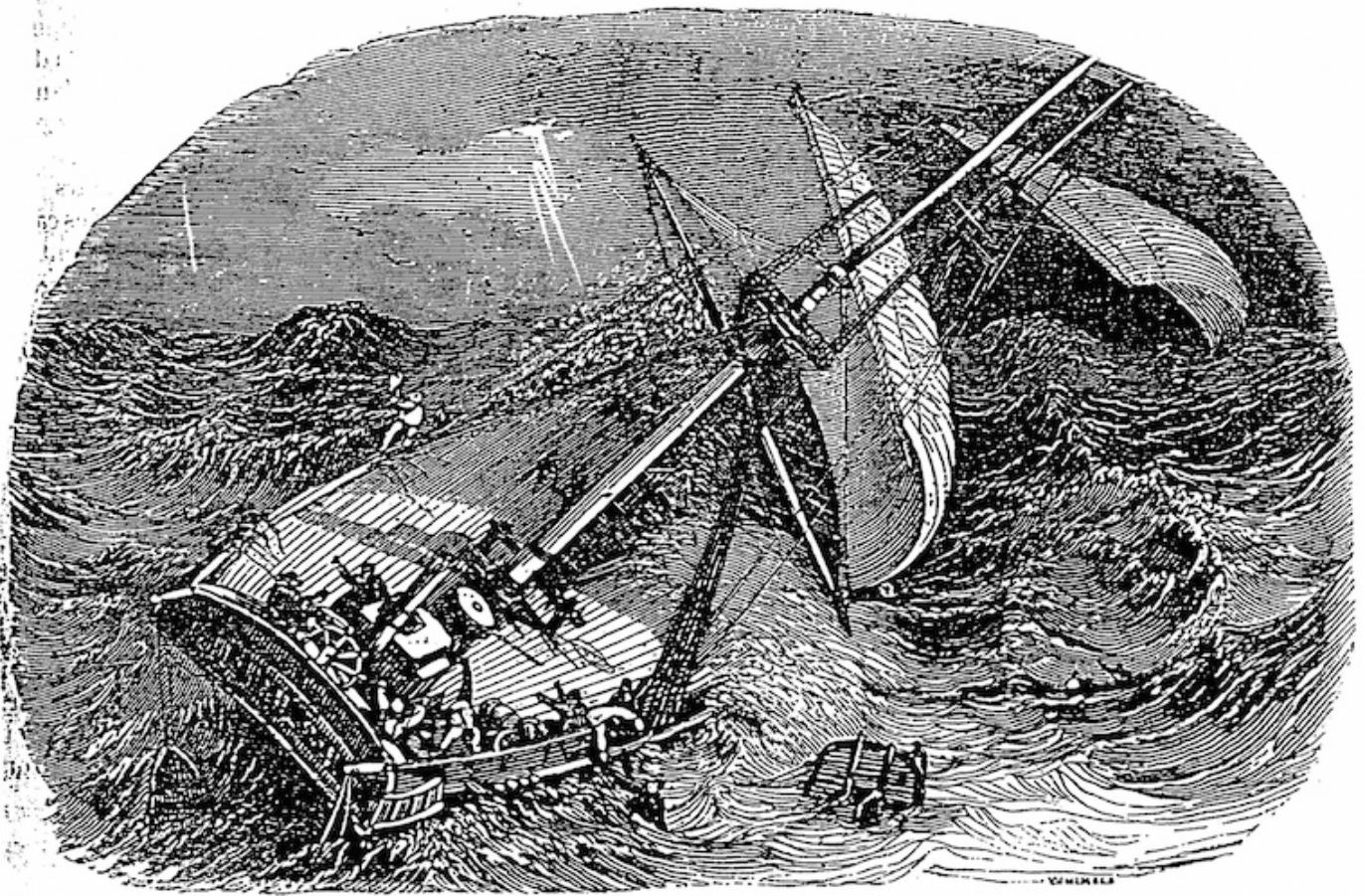
**Gaëlle Dupont**

*Le Monde – Jeudi 29 juillet 1999*

### **Vrais dangers pour l'homme**

*"Une eau trop chargée en nitrates est bel et bien dangereuse pour la santé de l'homme"*. René Seux, professeur à l'Ecole nationale de la santé publique (ENPS) de Rennes et membre du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, effectue la mise au point d'un ton ferme. Des travaux affirmant que les nitrates n'ont pas d'effet sur l'organisme avaient, il y a quelques années, semé le doute.

Absorbés en trop grandes quantités, les nitrates, qui se transforment en nitrites, peuvent bloquer le transport de l'oxygène dans le sang. Leur présence dans le corps humain favorise aussi d'éventuelles contaminations bactériennes par la nourriture. D'autre part, nitrates et phosphore produisent des matières organiques. *"Il faut ensuite désinfecter l'eau avec du chlore, ce qui lui donne mauvais goût"*. Quant aux produits phytosanitaires (désherbants, pesticides), *"ce sont des produits qui sont faits pour tuer les herbes, les insectes, les limaces. Ne pas y exposer le consommateur relève du bon sens"*.



Dix hommes pour un! c'est assez.

I

Le navire file silencieusement, poussé par un petit vent frais... Ses voiles hautes arrondissent avec grâce leur léger tissu, tandis que la pesante misaine, affaissée sous le poids de ses bouquets de poulies, présente son trapèze de mûle double aux efforts de la brise qui vient s'y jouer comme sur un rideau de fer... L'allure est le grand largue... Les bonnettes, puissantes auxiliaires, se gonflent le long des ralingues du vent... La grand'voile, carguée à tribord, semble se mutiner contre son écoute et envier aux voiles de l'avant la brise que l'officier de quart leur ménage à son détriment... C'est un jour de repos pour l'équipage... Les gens de quart, en partie étendus sur le pont, ou fouillent leurs

vieux souvenirs, ou fument leurs pipes culottées, ou s'endorment enfin à demi accablés par la chaleur... « *Un homme à la mer!* » crie-t-on de la hune de misaine... « *La bouée de sauvetage à la mer!* — *La barre dessous!* — *Amène le canot sous le vent!* — *File les écoutes des basses voiles, les amures de bonnettes hautes, les drisses de bonnettes basses!*... » Et ces commandements, fortement accentués par la voix gutturale de l'officier de quart, ont fait régner la plus grande activité sur ce pont où un instant auparavant on n'entendait que le léger bruissement de l'étrave fendant l'onde... Et le timonnier de jeter à la mer la bouée de liège, surmontée d'un petit pavillon rouge... et les hommes de se précipiter dans le canot, de l'amener en double, et un élève de s'y affaler par les palans, et



le canot de nager avec rapidité vers la bouée préservatrice à laquelle s'est déjà cramponné l'homme. La barre, mise dessous, a lancé le navire dans le vent, afin qu'il puisse prendre la panne et attendre son canot ; toutes les longues-vues, braquées sur ce dernier, le voient bientôt se diriger vers le bord, ramenant le gabier un peu étourdi de sa chute, mais disposé cependant à se *réchauffer le fanel* avec un grand coup d'eau-de-vie de cambuse.

II

Le navire, fatigué par la mer, tangué pesamment en donnant de fortes saccades à la mâture... La brise est carabinée et fraîchit de plus en plus... Les lames, d'abord courtes et dures, s'allongent peu à peu et leurs arêtes brisées sont enlevées en tourbillons blanchâtres par les sifflantes rafales... L'horizon se noircit... Tout présage une bourrasque violente... L'officier de quart vient de faire prendre le troisième ris aux huniers et celui des basses voiles... On tient le plus près... « *Un homme à la mer!* » crie-t-on d'en haut... « *La bouée dehors!* » répond l'officier... Puis un moment terrible... un moment d'hésitation, de calcul de vie ou de mort pour le pauvre matelot tombé, succède à ce premier commandement... Faut-il risquer dix hommes pour un?... Et la pitié est là qui crie au jeune marin : « *Il y a des chances de succès...* » La pitié l'emporte... « *La barre dessous! — Cargue les basses voiles! — Le grand hunier sous le mât! — Amène le canot sous le vent!...* » Et malgré cette mer déjà affreuse, menaçante, d'intrépides hommes s'élançant dans le canot... Des élèves, des maîtres, des quartiers-maîtres, les devançant et amènent lestement eux-mêmes l'embarcation qui, frêle et chétive qu'elle est, ose défier la fureur des vagues pour sauver un malheureux... Là fortune semble couronner leur audace... Porté de lame en lame, le canot atteint l'homme, le sauve et nage vers le bord... Mais il est un instant critique pour la fragile embarcation : c'est celui où, cessant de présenter l'avant à la vague, elle arrondit sa route et lui offre son faible travers... Violemment choquée dans ce moment par une épouvantable lame, elle est

chavirée, roulée deux ou trois fois sur elle-même avec les malheureux qui la montent... Et le navire est là qui les voit se débattre, lutter avec courage contre la mort, lever les mains au ciel pour lui faire signe... Il est là et ne peut rien faire... Il est là, et le capitaine peut à peine contenir l'ardeur des officiers et matelots qui veulent encore voler au secours de leurs compagnons... Dix hommes pour un! Leçon terrible que comprend si bien le cœur navré de l'officier responsable, même lorsqu'il a pour excuses des chances de réussite!... Dix hommes pour un! c'est assez... Et le navire a fait route en les voyant s'abîmer sous les flots...

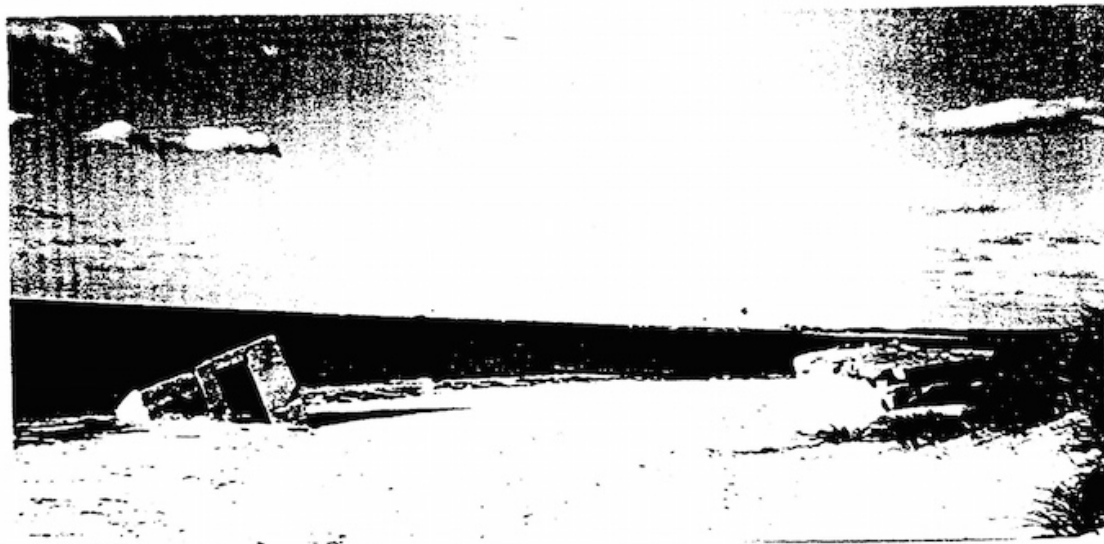
III

Le navire, battu par une mer monstrueuse (*voir la gravure p. 105*), capaye sous sa misaine et son foc d'artimon... Eau, ciel, terre, tout cela confondu ne présente à l'œil qu'un vaste crêpe noir où brille de temps en temps l'écume phosphorescente des lames... Les coups de roulis sont affreux... Les canots placés sur le pont peuvent à peine être maintenus à force de saisines... Les boulets échappés de leurs parcs roulent d'un bord à l'autre... Les charges des canons ont pris du jeu dans leurs pièces et mêlent leur bruit sourd aux craquements de l'accastillage, au sifflement du vent dans les cordages, aux battements du grand hunier que les plus intrépides gabiers travaillent à mettre au bas ris.

« *Un homme à la mer!* » crie un matelot du haut de la vergue... mais le vent est si violent, que l'élève placé dans la grande hune n'entend pas... De bouche en bouche, d'oreille en oreille, les hommes du grand hunier se font comprendre enfin... Et l'élève de crier, tourné vers l'officier de quart : « *Un homme à la mer!...* » Rien... Et l'élève de hurler en se créant un porte-voix de ses deux mains : « *Un homme à la mer!...* » Un mouvement convulsif agite un instant les traits de l'officier... « *Bien... Silence!...* » Et ces deux mots sont deux glas de mort pour le malheureux qui vient de tomber.

ED. BOUET,  
officier de marine.

## LE MUR DE L'ATLANTIQUE ATTAQUE PAR LA MER



Sainte-Marguerite

## La position des blockhaus le montre : les plages reculent et l'érosion naturelle n'est pas seule en cause

La célébration du cinquantième anniversaire du débarquement des troupes alliées en Normandie a été l'occasion de reparler du mur de l'Atlantique, ce *limes maritimus* d'un nouveau genre édifié par l'organisation Todt de la Wehrmacht pour surveiller et défendre le littoral de l'ouest de la France. Blockhaus, bunkers et casemates avaient été construits à proximité du littoral, en général sur la première rangée de dunes qui bordent les plages ou au bord des falaises. Ces ouvrages constituent ainsi des jalons indicateurs de la position du trait de côte il y a un demi-siècle. Or, aujourd'hui, beaucoup d'entre eux, aménagés en arrière des plages, se retrouvent basculés sur les estrans, entourés d'eau à marée haute, voire parfois immergés de façon permanente sur l'avant-côte. Ils apportent ainsi un témoignage irréfutable de la tendance au recul de la plupart des littoraux sableux de la Manche ou de l'Atlantique. Le même phénomène se constate aussi sur les bords de la Méditerranée et ailleurs dans le monde. L'érosion des plages relève d'une situation générale puisque, à l'échelle du globe, on estime que 70% du linéaire qu'elles représentent est actuellement en cours d'érosion.

Les cinq décennies qui se sont écoulées depuis l'édification du mur de l'Atlantique constituent un laps de temps suffisant pour que les mesures de recul du rivage auxquelles il permet de procéder soient significatives. En effet, plusieurs années peuvent s'écouler sans qu'apparemment une plage se modifie d'un été à l'autre. Mais ce sont les tempêtes de faible fréquence et de forte magnitude, comme celles qui se produisent une fois tous les dix ou vingt ans, qui sont susceptibles de produire des érosions irréversibles. On a pu ainsi, grâce aux fortifications du mur de l'Atlantique, mettre en évidence des vitesses de repli du rivage qui atteignent plusieurs mètres par an en moyenne et qui constituent un risque pour les aménagements en bordure de mer.

On s'interroge évidemment sur les causes de cette érosion qui affecte beaucoup de plages. Certains veulent y voir un effet de l'élévation du niveau de la mer que différents marégraphes installés sur la côte atlantique de la France, mettent en évidence depuis la fin du dix-neuvième siècle : 1,2 mm/an à Brest où un marégraphe fonctionne, avec seulement quelques interruptions depuis 1807; 2,3 mm/an aux Sables-d'Olonne; 3,1 mm/an à La Pallice; 1,4 mm/an à Saint-Jean-de-Luz.

### L'homme a accéléré l'érosion

Un séminaire sur l'élévation du niveau de la mer le long des côtes de France, organisé à Paris en décembre 1993 par le ministère de l'environnement, a montré que l'impact réel de ce phénomène sur l'érosion des plages fait l'objet de discussions entre les spécialistes, qui s'accordent cependant pour y voir au moins un facteur de fragilisation des rivages sableux. La déstabilisation pourrait s'aggraver si la hausse du niveau marin devait s'accélérer dans les décennies à venir, en liaison avec un réchauffement de l'atmosphère provoqué par cet effet de serre dont on parle tant, mais sur lequel pèsent encore beaucoup d'incertitudes. Il est vrai qu'une élévation des températures entraînerait la fusion des glaces continentales et une expansion du volume des eaux océaniques superficielles.

De fait, la principale cause qui explique le recul des plages est un déficit en sédiments. Dans cette carence, l'homme a une part de responsabilité. La tentation a été grande, à notre époque d'augmentation vertigineuse de la demande en granulats pour couvrir les besoins des travaux publics et de la construction, de recourir aux réserves en sable et en graviers des lits des cours d'eau, principaux fournisseurs actuels des côtes en sédiments. On a ainsi artificiellement

diminué la charge solide que les rivières et les fleuves livraient à la mer, réduction qui est venue s'ajouter à celle encore plus importante due à la construction de barrages et d'ouvrages divers qui ont de leur côté piégé d'énormes quantités de sédiments.

Mais on a aussi procédé à des extractions sur les plages mêmes et sur les dunes qui les bordent. A cet égard, la construction du mur de l'Atlantique a contribué à accélérer l'érosion de certaines plages. Les côtes de galets ont particulièrement attiré la convoitise de ses constructeurs car elles constituaient des gisements de granulats bien lavés et triés par les vagues, donc prisés pour la fabrication du béton. Ainsi, en Bretagne, dans la baie d'Audierne, pendant trois ans, six trains chargés de galets sont partis chaque jour de la gare de Tréguennec vers les chantiers de fortification de la côte. Les Allemands chassés, on a malheureusement continué à procéder à des extractions, sans mettre en oeuvre d'aussi gros moyens matériels que ceux dont disposait l'armée d'occupation, mais en bénéficiant d'une durée bien plus longue, supérieure à un quart de siècle. Un terme a heureusement été mis à cette exploitation destructrice vers 1978. Cependant le mal était fait : à Tréguennec le rivage s'est replié de 150 mètres entre 1952 et 1969. Aujourd'hui la loi sur le littoral de janvier 1986 interdit strictement l'ouverture de sablières et de carrières sur les côtes, mais pour beaucoup d'entre elles la loi est arrivée trop tard.

A une plage de sable est généralement associée une dune, dite dune bordière, qui lui est étroitement solidaire. Cette dune joue un rôle essentiel dans l'équilibre sédimentaire de la plage. En effet, elle constitue une réserve en sable qui peut être mobilisée au moment des fortes tempêtes et limiter les effets de l'attaque des vagues. Le vent la reconstitue pendant les périodes de beau temps. Une dune de ce type existe seulement lorsque des plantes, comme l'oyat, arrêtent le sable en mouvement. Or cette végétation d'un type particulier est fragile. Elle supporte mal le piétinement et le roulage. Dans ce cas encore, le mur de l'Atlantique porte des responsabilités. Pour la desserte de ses ouvrages, des voies convenant aux véhicules militaires avaient été aménagées le long du littoral. Après la guerre, elles ont été ouvertes au public qui a pu un peu partout accéder au rivage de manière anarchique. Cette fréquentation incontrôlée de voitures et de piétons a largement contribué à la dégradation des dunes bordières et par voie de conséquence à l'érosion des plages.

Cependant, le déficit sédimentaire dont souffrent les plages tient aussi, et c'est ce qui explique la généralité du phénomène, à une carence naturelle liée au stade de leur évolution à l'échelle géologique du temps. Jusqu'il y a encore deux mille ou trois mille ans, la mer, dont le niveau était remonté de quelque 100 mètres depuis la fin de la dernière époque glaciaire, fournissait, à partir des fonds proches, des sables et des galets dont le stock est aujourd'hui épuisé. D'une économie d'abondance en sédiments, on est alors passé à la situation actuelle de pénurie, que des interventions humaines ont aggravée. Ainsi le recul de la côte d'Aquitaine ne date pas d'aujourd'hui. Il a commencé à se manifester dès l'époque gallo-romaine, mais il est devenu catastrophique, au moins en certains endroits, de nos jours.

Les blockhaus du mur de l'Atlantique qui gisent renversés par les vagues sur les plages sont là pour rappeler aux aménageurs que, sur une côte qui recule, les constructions dites les pieds dans l'eau ne sont pas de mise. Tôt ou tard, elles appellent une protection contre les attaques de la mer, soit par des enrochements coûteux et inesthétiques, soit par des rechargements en sédiments, eux aussi dispendieux. Le plus raisonnable, lorsqu'une plage est en cours d'érosion, consiste à implanter un aménagement suffisamment en arrière du rivage, en ajustant sa durée de vie estimée à la vitesse de recul du trait de côte, que la position actuelle des blockhaus permet d'évaluer. Les constructeurs du mur de l'Atlantique n'imaginaient sans doute pas qu'il pourrait aussi servir à surveiller l'attaque de la mer!

par Roland Paskoff, professeur à l'université  
Louis-Lumière de Lyon

Article paru dans le journal « Le Monde » du 13 juillet 1994.